

Kigali, le 13/9/1979

N° 1403/12.06.02

Monsieur MWIZERWA Emmanuel
Instructeur au Centre de Formation de
la Jeunesse de MASAKA
Commune de KANOMBE
K I G A L I

Objet : Mutation.

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à partir du 17 septembre 1979, vous êtes muté provisoirement au Centre de Formation de la Jeunesse de MURAMA en Commune de MURAMA, dans la Préfecture de GITARAMA.

Veuillez prendre vos dispositions pour rejoindre votre nouveau poste d'attache dans les meilleurs délais.

Vous êtes prié de contacter le Bourgmestre de la Commune de MURAMA qui vous précisera les tâches exactes à exécuter.

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports

C.P.I à:

- Monsieur le Ministre des Finances
K I G A L I
- Monsieur le Secrétaire Général au
Ministère de la Jeunesse et des
Sports
K I G A L I
- Monsieur le Préfet de la Préfecture
G I T A R A M A
- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse
K I G A L I
- Monsieur le Chef de Bureau "Gestion" au
Ministère de la Jeunesse et des Sports
K I G A L I
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune de MURAMA
G I T A R A M A
- Monsieur le Directeur du Centre de Formation de
la Jeunesse de MASAKA en Commune de KANOMBE
K I G A L I